

Président :

Dr. M. VAN DEN AKKER
C.H. st Camille
94366 Bry/Marne cédex
✉ : M.VDA@ch-bry.org
☎ : 01.49.83.18.15
Fax : 01.49.83.18.19

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an Deux Mille Six
Le vingt neuf mars à 20 h 30

Vice-Président :

Dr. B. LE BARS
11 allée des Ambalais
94420 Le Plessis Trévisé
✉ : dr-b.le-bars@wanadoo.fr
☎ : 01.45.94.08.48

Dans la salle de la Ferme de la Jonchère à Bussy Saint-Georges, les adhérents de l'Association Réseau Oncoval se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation qui leur a été faite en date du 10 mars 2006 par courrier.

Après émargement de la feuille de présence et compte tenu des pouvoirs il est constaté que l'assemblée réunit 76 personnes présentes ou représentées.

Secrétaire :

Mr J.V. GLUD
Polyclinique de Lagny
13 rue Vacheresse
77400 Lagny/Marne
✉ : clilagny@club-internet.fr
☎ : 01.64.12.64.12
Fax : 01.64.30.47.94

Monsieur GLUD est élu à l'unanimité Président de séance et déclare l'Assemblée Générale de l'Association Réseau Oncoval ouverte. Monsieur GLUD souligne que l'Assemblée Générale annuelle est un moment important dans la vie du réseau permettant à ses membres de s'exprimer et d'échanger plus particulièrement sur les points de l'Ordre du Jour. Il précise que les votes se dérouleront, comme il est d'usage depuis la création de l'association, à main levée.

Secrétaire Adjoint :

Dr. A. BEDIN
C.H. st Camille
94366 Bry/Marne cédex
✉ : a.bedin@ch-bry.org
☎ : 01.49.83.13.95
Fax : 01.49.83.13.35

Rappel des points à l'Ordre du Jour

Cette Assemblée Générale est convoquée à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour joint à la convocation et dont la copie est annexée au présent Procès-Verbal (annexe 1).

Trésorier :

Mr. Ph. CHAPALAIN
C.H. st Camille
94366 Bry/Marne cédex
✉ : p.chapalain@ch-bry.org
☎ : 01.49.83.10.39
Fax : 01.48.81.39.70

Liste des personnes présentes ou représentées (Annexe 2)

Avant de présenter son rapport moral, le Docteur VAN DEN AKKER :

Trésorier Adjoint :

Mr G. NAMAN
C.H. de Coulommiers
77120 Coulommiers
✉ : gilles.naman@ch-coulommiers.fr
☎ : 01.64.65.37.02
Fax : 01.64.65.38.00

- remercie les personnes présentes, en particulier :
 - Monsieur LE LUDEC, Directeur Général du Centre Hospitalier de Lagny
 - Les radiologues libéraux nouvellement adhérents du réseau

Membres :

Dr. M. GATFOSSE
C.H. de Coulommiers
77120 Coulommiers
✉ : marc.gatfosse@ch-coulommiers.fr
☎ : 01.64.65.39.05
Fax : 01.64.65.39.90

- fait part des mouvements survenus au sein du Conseil d'Administration durant l'année 2005 :

Mr. Th. PETERSCHMITT

C.H. de Lagny
31 avenue du Général Leclerc
77400 LAGNY SUR MARNE
✉ : tpeterschmitt@ch-lagny77.fr
☎ : 01.64.30.73.84
Fax : 01.64.30.76.04

Départ : Madame ROMARY, Directrice la Ligue contre le Cancer de Seine et Marne remplacée par le Docteur THEODORE, Président de cette association

Arrivée : Docteur HERMITTE, Président de la CME du Centre Médical de Forcilles

I) RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

Activités 2005

Administratif

- L'ARH-URCAM d'Ile de France a missionné le Centre National d'Expertise Hospitalière (CNEH), en tant qu'évaluateur externe des réseaux de cancérologie d'Ile de France. Dans ce cadre, le Réseau Oncoval a été audité en septembre 2005. Cette évaluation a donné lieu en novembre 2005 à un rapport final disponible sur demande à la cellule de coordination.

- Le Bureau du réseau, mandaté lors de l'Assemblée Générale 2005, a rédigé un nouveau dossier promoteur pour les années 2006-2008. Ce dossier a été déposé à l'ARH-URCAM mi-novembre 2005 et présenté mi-décembre 2005. Une première décision conjointe émise par l'ARH-URCAM notifie une prolongation de financement du réseau pour une durée de 2 ans soit du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007.

- Conformément à la convention, un rapport d'activité du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005 a été rédigé par la cellule de coordination et est en cours de validation par les membres du Bureau. Ce document sera adressé au plus tard début avril 2006 à l'ARH-URCAM et sera disponible sur demande à la cellule de coordination.

- Durant l'année 2005, la cellule de coordination a eu un poste de médecin coordinateur vacant du 1^{er} mai au 31 décembre 2005 du fait de la démission de la structure hospitalière du médecin qui l'occupait. Ce poste est de nouveau pourvu depuis le 1^{er} février 2006, mais à ce jour la convention de mise à disposition n'est pas encore signée. Depuis octobre 2005, une secrétaire temps plein, salariée directe de l'association par l'utilisation des chèques emploi associatif, a rejoint l'équipe de coordination.

Le nombre d'adhérents libéraux au sein du réseau pour l'année 2005 est en légère stagnation par rapport à l'année précédente. On compte 30 médecins généralistes, 23 infirmiers, 15 pharmaciens et 6 psychologues.

Réunions de concertation pluridisciplinaire

En 2005, considérant les données fournies par chacune des structures fondatrices, 2820 dossiers ont été présentés en réunion de concertation pluridisciplinaire parmi lesquels on compte 1371 nouveaux patients. Ces chiffres tiennent compte des dossiers des réunions de concertation pluridisciplinaire d'urologie créées au sein du réseau en avril 2005.

Comparatif entre les décisions prises à l'Assemblée
Générale 2005 et les réalisations effectives

Activités d'information

ASSEMBLEE GENERALE 2005	REALISATION
LES MAILLES D'ONCOVAL Comité de rédaction	OUI NON
COMITE DE PILOTAGE – SEMAINE LIGUE	OUI
GUIDE PRATIQUE DES RESSOURCES EN CANCEROLOGIE SUR LE 77	EN COURS
REFLEXION SUR LE STATUT JURIDIQUE DU RESEAU	NON
SITE INTERNET - Amélioration de la structure - Actualisation des pages	OUI OUI
VIDEO-CONFERENCE	REPONSE POSITIVE DE L'INCA A L'APPEL A PROJET FAIT PAR 3 STRUCTURES DU RESEAU
PROJET SIRO	OUI LES LIVRABLES SONT DISPONIBLES

En ce qui concerne le comité de rédaction des Mailles d'Oncoval, celui-ci va être formé rapidement d'autant que ces membres auront également à charge l'alimentation du site Internet. Le Docteur GATFOSSE accepte de participer à ce groupe.

Activités auprès du patient

** Le dispositif d'annonce*

Le réseau a participé à l'expérimentation du dispositif d'annonce qui a pris fin le 31 mars 2005. L'enveloppe budgétaire allouée au réseau pour cette expérimentation n'ayant pas été totalement utilisée, cela a permis de continuer à rémunérer les 3 infirmières mi-temps sur les 3 structures hospitalières expérimentatrices jusqu'au 31 décembre 2005. A noter qu'au final, l'enveloppe budgétaire a été un peu dépassée, mais le réseau a pris à sa charge ce dépassement.

Afin de s'assurer que cette activité se poursuive au sein des structures d'Oncoval, le réseau avait demandé à l'ARH-URCAM, dans son renouvellement de financement, le budget nécessaire à cette activité. Lors de sa décision conjointe en date du 9 mars

2006, l'ARH-URCAM a retiré la ligne budgétaire précisant que cette activité doit être mise en place par les structures hospitalières et que son financement ne relève pas des subventions DRDR mais des MIGAC.

** Consultations psychologiques en ville*

Grâce à la subvention allouée au réseau par la Ligue contre le Cancer de Seine et Marne, 4 patients ont bénéficié de la prise en charge financière de leurs consultations psychologiques en ville, correspondant à 17 consultations sur l'année 2005. Le solde de cette subvention de 10.000 €uros est reporté sur l'année 2006 avec une nette augmentation de cette activité depuis le début de cette année.

Activités avec les professionnels

** Les formations*

Le nombre de formations extérieures prises en charge par le réseau a été nettement inférieur au budget alloué. Le réseau a, durant l'année 2005, réalisé 4 formations permettant de former 91 professionnels.

** Les collaborations*

UNI-K	Portail Internet commun Réunions des cellules de coordination
ONCO 94	Participation aux réunions préparatoires du DMP
ONCOGYN	Proposition de faire participer les patients (et/ou familles) d'Oncoval qui le souhaitent aux groupes de parole organisés par ONCOGYN
OMEGA-PALLIACTIF	Formations communes Réunions des cellules de coordination
LIGUE CONTRE LE CANCER DE SEINE ET MARNE	Semaine nationale de la Ligue Guide des ressources en cancérologie
LES POLES	Participation aux réflexions
MISSION LIVARTOWSKI	Contribution au DCC et au site Internet
COMMISSION DMP	Participation aux réunions préparatoires

Les activités des différents pôles qui fonctionnent actuellement sont détaillées :

Le Docteur VAN DEN AKKER, mandaté en tant que référent vis-à-vis du pôle Sud lors de l'Assemblée Générale de 2005, informe des actions menées par celui-ci :

- élaboration d'une organisation de l'offre de soins et des circuits de prise en charge post-dépistage du cancer du sein. Ce dossier nommé « PICRI » a fait l'objet d'une demande de subvention qui n'a pas été acceptée. Il est actuellement en attente de réponse ayant été adressé à d'autres appels à projet.
- réflexion sur l'organisation de tumorothèques.

Le Docteur BLASZKA-JAULERRY, mandaté en tant que référent vis-à-vis du pôle Est lors de l'Assemblée Générale de 2005, informe des actions menées par celui-ci :

- ces réunions ont avant tout permis de se faire rencontrer les différents intervenants du GHU-Est. Ce pôle est par sa position géographique, celui avec lequel les structures du réseau ont le plus de coopération. L'objectif de ce groupe est de cibler une démarche commune tant au niveau des réseaux que des établissements de l'AP-HP (Tenon, Saint-Antoine, La Pitié-Salpêtrière) autour des consultations génétiques, des tumorothèques, de l'informatisation des RCP...

Evaluation du réseau

Lors de la réunion du comité technique des réseaux de cancérologie du 14 janvier 2006, l'ARH-URCAM a informé qu'elle n'allouerait pas de ligne budgétaire pour l'évaluation externe des réseaux dans son financement DRDR car elle réfléchit sur les modalités de sa réalisation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et quitus est donné au président.

II) RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

Monsieur CHAPALAIN, Trésorier de l'Association, présente le rapport financier soumis à la validation du Commissaire aux Comptes, conformément à la réglementation.

Le réseau Oncoval compte, pour l'année 2005, 75 adhérents répartis principalement sur les secteurs de Lagny (45 %) et de Bry sur Marne (41 %). Par ordre décroissant d'adhérents la répartition s'établit de la façon suivante : médecins (30), infirmiers (23), pharmaciens (15) et psychologues (6). Ces chiffres marquent un tassement après les années de progression 2003 et 2004.

1 - Compte d'exploitation

1-1 Ressources :

Les ressources de l'Association se composent principalement des subventions perçues dans le cadre de la dotation des réseaux :

- ✓ 308 125 € de la Sécurité Sociale correspondant à la quote-part 2005 de la dotation
- ✓ 22 000 € de la Ligue Contre le Cancer de Seine et Marne (10 000 € pour les consultations de psychologie en ville et 12 000 € pour le site Internet)
- ✓ 1 000 € du laboratoire Chugai Pharmacie

1-2 Charges :

Les charges se composent essentiellement des frais de personnel à hauteur de 82 %.

Les frais de personnel, après la montée en charge en 2004, progressent consécutivement à l'embauche sur le 4^{ème} trimestre de 2 secrétaires. Une à temps plein, la seconde à temps partiel (vacations de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire d'urologie).

Les autres postes de dépenses reprennent :

- les frais de gestion administrative (14 969 €), essentiellement des fournitures informatiques et de bureau
- la formation, colloques et séminaires (10 159 €),
- les réunions de groupes professionnels (4 213 €) et interventions (10 000 €, objet de la subvention de la Ligue contre le Cancer de Seine et marne).

1-3 Résultats :

Compte tenu du mode d'allocation des subventions, ces dernières couvrent les charges pluriannuelles des budgets. Aussi dans la phase de démarrage des excédents ont été dégagés compte tenu de la montée en charge plus lente que prévue des dépenses. Le réseau est en 2005 dans une phase que l'on peut qualifier homogène au titre de son fonctionnement. De ce fait un équilibre s'installe, conformément à la nature des subventions de fonctionnement. Les excédents régressent.

- 2003 : 118 910 €
- 2004 : 186 688 €
- 2005 : 58 631 €

Ces excédents doivent couvrir les budgets jusqu'à la fin des programmes. De nouvelles demandes de financement, sur des bases pluriannuelles, ont été déposées courant novembre 2005. L'ARH-URCAM a notifié sa décision le 9 mars 2006.

2 - Bilan

Compte tenu de la structure spécifique d'un réseau en cours de création, il y a peu d'immobilisation (122 739 €). Les immobilisations incorporelles (88 100 €) correspondent aux charges engagées pour la réalisation de l'étude préalable APTUS – système d'information du réseau).

Les fonds propres sont composés des reports des résultats (307 351 € en 2004 et 365 983 € en 2005). Une subvention d'investissement de 12 000 € a été perçue de la Ligue Contre le Cancer de Seine et Marne au titre de la création d'un site Internet.

Au niveau du cycle d'exploitation les besoins sont peu importants.

Les dettes d'exploitation s'expliquent par les délais de règlement des factures émises par les Centre Hospitaliers, au titre de rémunérations des personnels mis à

disposition, en fin d'exercice. Elles ont été réglées sur le mois de janvier. Le réseau est à jour de ses obligations.

Les fonds propres composent la trésorerie.

Il est demandé par un membre de l'assemblée ce que comprennent les « autres charges externes ». Devant la difficulté de répondre précisément à cette question en l'absence de documents présents, le détail de cette ligne budgétaire est adressé à l'ensemble des membres avec ce procès-verbal.

Les comptes annuels sont annexés au présent Procès-Verbal (annexe 3)

III) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Léo JEGARD, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

Monsieur JEGARD informe les membres présents qu'au regard des conventions entre le réseau et les structures hospitalières, ces dernières ont facturé au réseau les sommes suivantes :

- CH de Coulommiers : 60 173 €
- hôpital Saint-Camille : 134 279 €
- CH de Lagny : 27 154 €

Il précise que les conventions de financement suite à la décision conjointe de l'ARH-URCAM en date du 16 mars 2006 sont en cours.

Le rapport financier est approuvé à la majorité des membres présents et quitus est donné au trésorier.

IV) RAPPORT DES GROUPES PROFESSIONNELS

** Groupe professionnel des infirmiers
Animatrice : Mme BURRET-CHAMPAIN*

Durant l'année 2005, ce groupe a continué à se former sur les pratiques de cancérologie.

Il a finalisé un dossier de soins infirmiers, outil commun des professionnels libéraux et hospitaliers afin de faciliter leurs transmissions.

Les perspectives de ce groupe pour 2006 sont :

- l'utilisation de ce dossier de soins et son adaptation au niveau des structures adhérentes du réseau en fonction de leur organisation propre
- l'évaluation en fin d'année de ce document, de son utilisation et de sa finalité

** Groupe professionnel des pharmaciens
Animatrice : Mme LOUIN*

Madame LOUIN fait un bref historique du groupe des pharmaciens. Courant 2004, prise de contact des pharmaciens hospitaliers entre eux aboutissant à l'élaboration d'un questionnaire à destination des pharmaciens d'officines de ville. Ce questionnaire permettra l'organisation de 2 réunions similaires avec les pharmaciens libéraux afin de connaître leurs attentes d'un réseau de cancérologie. Les premières attentes étaient essentiellement tournées vers les formations et l'anticipation des prescriptions de sorties des patients de l'hôpital.

Le groupe a donc bénéficié en 2005 de deux formations, l'une sur l'aspect psychologique des patients atteints de pathologie cancéreuse, l'autre sur la nutrition en collaboration avec le réseau PALLIACTIF.

Les perspectives de ce groupe pour 2006 sont :

- la continuation de la formation notamment sur la radiothérapie et ses effets indésirables, la douleur et les soins palliatifs
- l'anticipation des prescriptions de sortie du patient de l'hôpital. Ce projet se fera en collaboration avec les médecins coordinateurs du réseau.
- Une réflexion sur le support d'échange des données entre les structures et les pharmacies de ville sera menée.

Madame LOUIN présente à l'Assemblée Monsieur Laurent GUIOT, pharmacien libéral à Chelles, qui animera avec elle ce groupe professionnel.

** Groupe professionnel des psychologues
Animatrice : Mme POULIN*

Ce groupe a surtout travaillé cette année sur les consultations psychologiques en ville. L'expérimentation par le réseau Oncoval de ces consultations a intéressé d'autres réseaux qui souhaitaient s'appuyer sur cette démarche déjà bien avancée notamment en demandant le fonctionnement de ces consultations et le listing des psychologues acceptant de les réaliser. Ceci amène le groupe à s'interroger sur une possible mission de labellisation des psychologues et sur le rôle du groupe à ce sujet.

Le Docteur VAN DEN AKKER ayant participé à une réunion le 21 mars 2006 avec l'URCAM sur les dérogations tarifaires informe les membres de l'Assemblée qu'une homogénéisation des dérogations tarifaires attribuées au réseau va être faite sur l'Île de France. Cette dérogation tarifaire des consultations de psycho-oncologie pour les patients et/ou leurs familles s'élèverait à 50 € et le nombre de consultation par patients et/ou familles ne serait pas limité. Les conditions d'attribution de cette dérogation aux psychologues serait soumis à un protocole stipulant entre autre que le psychologue doit être en possession d'un DESS de psychologie clinique et

pathologique et participer régulièrement au groupe professionnel organisé par un réseau.

Madame POULIN s'avère très satisfaite de cette décision qui vient souligner la reconnaissance de la démarche du groupe de travail. Elle rappelle le petit nombre de consultations ayant été réalisé en 2005, alors que la crainte de certains membres du réseau était une multiplication incontrôlée.

La perspective 2006 de ce groupe professionnel est de continuer à travailler sur la question des consultations de psychologie en ville.

Madame POULIN souligne la nécessité de modifier les statuts afin de permettre aux animateurs des groupes professionnels de voter lors des instances du réseau au sein desquelles ils n'ont actuellement qu'une voix consultative.

Madame POULIN informe les membres de l'Assemblée Générale qu'elle cède sa place d'animatrice à Monsieur LEROUGE, psychologue libéral, adhérent du réseau depuis la création du groupe.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents, les axes de travail 2005 et les rapports d'orientation 2006 tels qu'ils ont été présentés par les groupes professionnels.

V) GROUPE DE TRAVAIL SIRO

Avant de nous présenter l'activité réalisée par le groupe de travail SIRO dont il est le chef projet, Monsieur ALAIN souligne le travail important et concret effectué par le groupe professionnel infirmier au travers de sa fiche de liaison, outil indispensable pour assurer la continuité des soins et pense qu'il serait important que Madame BURRET-CHAMPAIN partage l'expérience de son groupe au niveau de la commission du dossier communiquant en cancérologie de l'Île de France au sein de laquelle les infirmiers sont très peu représentés.

En ce qui concerne la présentation de l'activité du groupe des pharmaciens, Monsieur ALAIN pense que les actions effectuées expliquent la forte implication de ces professionnels dans le cadre de l'expérimentation du dossier médical personnel.

** Mission APTUS*

Monsieur ALAIN présente les actions menées par le groupe de travail SIRO en collaboration avec la Société APTUS. L'objectif est la réalisation d'une étude préalable permettant la définition du schéma cible pour le système d'information du réseau. Il ne s'agit pas de développer le système d'information du réseau mais de le réfléchir en tenant compte du contexte actuel (projet DMP, évolution des technologies, de l'existant des systèmes d'information des structures hospitalières du réseau). Un groupe de travail a été créé lors de l'Assemblée Générale de 2005 comprenant un animateur, des représentants des Directeurs des structures, un représentant du réseau. Monsieur ALAIN tient à remercier les membres du groupe de leur implication active et continue dans les travaux. En parallèle, un deuxième

groupe a été créé composé par les DSI des structures. A l'issue de cette étude préalable, la société APTUS a rédigé 3 livrables sur les 3 études pour lesquelles elle a été missionnée : études réglementaire, organisationnelle et technique. L'étude organisationnelle a permis de réaffirmer entre autres que les aspects psychologiques et sociaux des patients doivent être consignés au sein du système d'information. Ces livrables sont disponibles sur demande à la cellule de coordination. Monsieur ALAIN estime que l'étude menée a rempli ses objectifs.

** Le site Internet ([http :www.oncoval.org](http://www.oncoval.org))*

L'objectif est de permettre au réseau d'avoir rapidement une visibilité extérieure avec un outil évolutif, servant à terme de portail vers le dossier médical, et facile à alimenter par des professionnels non informaticiens. L'Assemblée Générale de 2005 a donc décidé la refonte de l'ancien site Internet. Un nouveau site a donc été réalisé avec la société SMILE avec pour cible d'être indépendant de l'équipement de l'internaute, et que son architecture puisse être réutilisable pour d'autres sites (autres réseaux, région,...). L'expérience engrangée sur ce projet a permis au réseau d'être pilote du groupe de travail régional définissant le portail régional du réseau Oncorif.

** Le Dossier Communicant en Cancérologie (DCC)*

Le développement du DCC est une mission des réseaux régionaux. L'ARH-URCAM ne financera aucun développement de cet outil par un réseau territorial. L'appel à projet de la région Ile de France pour développer cet outil a été retenu par l'INCa et a permis à la région de percevoir une enveloppe budgétaire de 70 % de l'enveloppe nationale. Le réseau participe à la commission ARHIF notamment en contribuant au cahier des charges dont le contenu s'appuie sur les travaux déjà réalisés par Oncoval en particulier la mission Aptus. Les priorités 2006 de la région sont l'informatisation des RCP et la refonte du portail régional en tant que porte d'entrée du futur DCC.

** Le Dossier Médical Personnel (DMP)*

Le DCC et le DMP sont des jumeaux d'un point de vue technique, mais leurs finalités et les fonctions dont ils disposeront seront un peu différentes.

Le DMP est un dossier appartenant au patient, consultable en ligne sans accompagnement de professionnel.

Le DCC est un dossier interprofessionnel non accessible en ligne, mais consultable par le patient selon la loi du 4 mars 2002.

Actuellement, trois établissements du réseau participent à l'expérimentation du DMP.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents, les axes de travail tels qu'ils ont été présentés et renouvelle le mandat de Monsieur ALAIN en tant que représentant d'Oncoval à la commission DCC-ARHIF.

VI) REUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE D'UROLOGIE

Le Docteur Toufik BENASSI, responsable de la RCP d'Urologie, présente l'activité de celle-ci depuis sa création en avril 2005.

Cette RCP comprend des urologues de la polyclinique de Lagny, des cliniques de Brou sur Chantereine, de Tournan en Brie, du Vert Galand, du centre hospitalier de Lagny et du centre médical de Forcilles. Cette RCP se réunit 2 fois par mois, le lundi en soirée, en fonction d'un planning prévisionnel. Le lieu de ces réunions tourne périodiquement sur les structures.

L'activité statistique 2005 de cette RCP est de :

- ⇒ 345 dossiers d'avril à décembre 2005 dont 311 nouveaux patients et 34 dossiers rediscutés du fait de modification de la proposition thérapeutique
- ⇒ 258 cancers de prostate, 45 cancers de vessie, 25 cancers du rein
- ⇒ 75 % des cancers présentés à la RCP sont des cancers de prostate.

Les propositions thérapeutiques soumises face à un cancer de prostate :

L'incidence du cancer de prostate augmente avec l'âge (70-74 ans) puis diminue après 80 ans du fait du non dépistage. On constate qu'à partir de 50 ans l'augmentation du nombre de cancer de prostate est linéaire nécessitant de se poser la question du dépistage vers 45-50 ans voire 40 ans permettant un traitement curateur.

Les stratégies thérapeutiques émises tiennent compte des recommandations des sociétés savantes américaines, françaises et européennes.

- ⇒ La chirurgie est proposée aux patients jeunes ou ayant une espérance de vie supérieure à 10 ans dont le cancer de prostate est localisé. La chirurgie reste le traitement de référence
- ⇒ La radiothérapie conformationnelle donne un bon résultat pour les patients entre 50 et 60 ans et chez les patients ayant une espérance de vie inférieure à 10 ans
- ⇒ L'hormonothérapie est proposée aux patients dont l'espérance de vie est inférieure à 10 ans
- ⇒ L'association hormonothérapie-radiothérapie est le traitement de référence pour les patients présentant un cancer de prostate avec rupture capsulaire
- ⇒ Les soins de confort : leur proposition augmente avec l'âge.

- ⇒ La chimiothérapie est une indication dans le cancer de prostate hormono-réfractaire. Elle est proposée aux patients lors d'échappement thérapeutique aux traitements curateurs.

D'après le Docteur BENASSI ces propositions correspondent aux études nationales et internationales.

Conclusion :

La RCP permet d'optimiser la stratégie thérapeutique. Elle est la colonne vertébrale de la prise en charge du cancer.

Depuis octobre 2005, la rémunération de la secrétaire de cette RCP est pris en charge par le réseau à hauteur de 3 heures par réunion. Après évaluation, il s'avère que 3 heures ne sont pas suffisantes et le temps de secrétariat a été réévalué à 4 heures par réunion. Le budget pour cette rémunération a été demandé lors du renouvellement de financement du réseau à l'ARH-URCAM. Cette dernière a rejeté la demande notifiant que cette activité ne dépendait pas d'un financement DNDR. Il est donc proposé aux membres de l'Assemblée Générale de rétribuer cette activité par d'autres fonds, en laissant à charge au réseau de trouver son mode de financement.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents :

- le règlement intérieur de la RCP d'Urologie ainsi que l'avenant n°1.
- le financement par le réseau de l'activité du secrétariat

VII) RAPPORT D'ORIENTATION DES ACTIVITES 2006

Le rapport d'orientation des activités 2006 est présenté par le Docteur VAN DEN AKKER et porte essentiellement sur :

1. La mise en place du projet d'infirmiers « ressource » au sein du réseau avec pour objectif de créer un rapprochement effectif entre le patient, les acteurs de ville et les professionnels hospitaliers dont l'infirmier serait un interlocuteur privilégié. Le réseau a déposé ce projet dans le dossier promoteur en demandant le budget pour 4 infirmiers d'ici à 2008. Lors de la réunion du 21 mars 2006 sur les dérogations tarifaires, il a également été proposé de faire bénéficier les infirmiers de dérogations tarifaires pour certains actes effectués à domicile.
2. L'informatisation des RCP : le réseau propose d'acheter le logiciel RCP de la société ARES et de prendre à sa charge le coût de l'hébergement. Le choix de ce logiciel est fondé sur l'avis favorable des professionnels utilisant déjà cet outil dans un cadre extérieur au réseau. La gestion de ce logiciel sera effectuée par la cellule de coordination (annuaire des professionnels, doublons...). La maintenance sur site (connexion à l'outil, interface SIH, utilisation de l'outil durant la RCP) reviendra au personnel des structures. Le réseau et les structures devront s'assurer que les obligations légales

de mise en place et d'utilisation de ce logiciel soient bien respectées (CNIL,...). Le réseau a obtenu lors de son renouvellement de financement une ligne budgétaire pour réaliser ce projet.

3. Suite aux réunions préparatoires concernant l'expérimentation du Dossier Médical Personnel (DMP), il est proposé que le réseau Oncoval participe à cette expérimentation sur la région Est-Parisienne et soit représenté au comité de pilotage du GIP-DMP.
4. Trois structures du réseau ont répondu à l'appel à projet de l'INCa sur la visioconférence. Les 3 projets ont été retenus. Le réseau propose à l'Assemblée Générale de participer à la mise en place de cet outil, s'il était sollicité par les structures.
5. Dans le cadre de l'organisation d'une journée annuelle, en octobre 2006, le pôle sud de cancérologie propose au réseau Oncoval de participer au comité d'organisation.
6. La décision conjointe ARH-URCAM stipule dans son article 4, les divers engagements du réseau (pièce jointe lors de la convocation) en dehors d'autres nécessités de suivi (tableaux de bord, rapport d'activité, etc...). Le réseau doit s'engager à respecter ses engagements.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents :
les propositions 2, 3, 4, 5 et 6 ainsi que l'indemnisation des trajets des professionnels hospitaliers se rendant aux groupes

L'Assemblée Générale approuve à la majorité des membres présents :
la proposition 1

VIII) SYSTEME QUALITE AU SEIN D'ONCOVAL

Le système qualité d'Oncoval a été initié dès la création du réseau par la rédaction de la charte fixant les principales orientations souhaitées par les promoteurs.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2004, le réseau a réalisé une auto-évaluation permettant de définir un plan d'action qualité appuyé principalement sur la mise en œuvre d'axes d'amélioration.

Le financement DRDR du réseau l'engage à adresser à l'ARH-URCAM, deux évaluations annuelles (30 juin - 30 septembre) et un rapport d'évaluation externe au 30 septembre 2007.

Deux propositions d'action qualité pour 2006 :

- 1) La mise en place d'un questionnaire annuel d'évaluation de la satisfaction des usagers. Nécessité pour ce faire de créer un groupe de travail.

2) Constituer un conseil scientifique et éthique

La démarche qualité du réseau se veut être progressive et pérenne par un maillage des professionnels et par la mise en œuvre continue des actions d'amélioration.

IX) LA CHARTE DU RESEAU ONCOVAL

La version n°3 de la charte du réseau est soumise pour validation aux membres de l'Assemblée Générale. Elle a été réactualisée afin de la rendre conforme à la circulaire du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents cette nouvelle version de la charte.

X) BUDGET PREVISIONNEL 2006

Monsieur CHAPALAIN présente le budget prévisionnel 2006 d'un montant global de 353 544 €, tel qu'il a été accepté par l'ARH-URCAM .

Le budget investissement est de 11 300 € portant essentiellement sur :

- l'achat du logiciel de RCP de la société ARES d'un montant de 8.000 €
- le matériel informatique à hauteur de 1 500 €

Le budget exploitation est de 342 244 € portant essentiellement sur :

- Les frais de personnels (82 %)
- Les frais de gestion administrative et les frais généraux.
- Les frais d'hébergement du site Internet et des données de RCP
- Les frais de formation des professionnels hospitaliers, libéraux et réseaux
- les indemnités de participation aux réunions des groupes professionnels libéraux
- les honoraires du commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents le budget prévisionnel 2006

XI) QUESTIONS DIVERSES

Parcours de soins d'une patiente porteuse d'une lésion mammaire. Docteur BLASZKA-JAULERRY, membre du Comité de Sénologie du centre hospitalier de Lagny.

La patiente porteuse d'une lésion mammaire consultant sur le centre hospitalier de Lagny bénéficie de deux consultations de dépistage réalisées par un chirurgien et un cancérologue (une consultation le lundi et une le vendredi).

La première phase est une phase diagnostique : le dossier de la patiente va être présenté à la RCP diagnostique de sénologie à l'issue de laquelle va être défini un arbre décisionnel diagnostique.

Cet arbre décisionnel comprenant 5 possibilités va dépendre du type de lésion pouvant aller de la surveillance pour une lésion bénigne jusqu'à la proposition de biopsie chirurgicale. A noter que les patientes doivent bénéficier d'une macrobiopsie par aspiration (examen pratiqué hors réseau).

Une fois l'acte décidé par la RCP diagnostique réalisé, le dossier de la patiente va être présenté à la RCP thérapeutique. Cette RCP utilise les thésaurus rédigés dans le cadre du réseau, nationaux ou internationaux. La RCP peut demander un avis auprès d'un centre de référence.

Les propositions thérapeutiques peuvent être :

- ⇒ la chirurgie du sein
- ⇒ la chirurgie du creux axillaire. La technique du ganglion sentinelle doit être proposée chaque fois que l'indication est posée (tumeur égale ou inférieure à 2 cm NO), elle impose une prise en charge pluridisciplinaire (médecin nucléaire, chirurgien, anatomopathologiste)
- ⇒ radiothérapie
- ⇒ traitements systémiques (chimiothérapie, hormonothérapie, thérapies ciblées)

En 2005 :

- ⇒ 526 dossiers ont été présentés en RCP de sénologie
- ⇒ 255 patientes ont été traitées au centre hospitalier de Lagny pour un cancer du sein
 - 90 dans le cadre de la consultation de sénologie
 - 52 patientes ont bénéficié de la technique du ganglion sentinelle depuis sa mise en place

L'équipe de sénologie espère 100 % de présentation des dossiers en RCP diagnostique et thérapeutique. Le plateau technique devrait être utilisé au sein du réseau (de par même sa définition) ex : médecin nucléaire, ainsi que les techniques innovantes (ex : ganglion sentinelle). Le plateau technique pourrait être complété de radiologie interventionnelle (macrobiopsie).

Le Docteur BEDIN pense souhaitable que la RCP de sénologie de l'hôpital de Lagny devienne la RCP référente pour l'ensemble des dossiers de cancérologie mammaire.

Compatibilité future entre les dossiers informatiques d'UNI-K et d'Oncoval

Le développement du dossier communiquant en cancérologie (DCC) étant une mission du réseau régional de cancérologie, la compatibilité entre tous les dossiers sera de fait puisque les dossiers utilisés seront identiques.

XII) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié. Après les élections, le Conseil d'Administration est composé de :

MEMBRES FONDATEURS :

CH de Lagny : M. LE LUDEC
Dr BENASSI
Dr BLASZKA-JAULERRY
Dr SEBAHOUN

CH de Coulommiers : 1 représentant administratif reste à nommer
Dr GATFOSSE
Dr NABI
Dr ROULLET

Hôpital de Bry : M. CHAPALAIN
Dr BEDIN
Dr BLAZQUEZ
Dr VAN DEN AKKER

MEDECINS LIBERAUX : Dr BLONDEL (Noisy le Grand)
Dr LEBARS (Le Plessis Tréville)
Dr MEJEAN (Tournan en Brie)

URML IDF : 1 poste à pourvoir

REPRESENTANT DE CLINIQUE : M. GLUD (polyclinique de Lagny)

REPRESENTANT DE LA LIGUE CONTRE
LE CANCER DE SEINE ET MARNE : Dr THEODORE

MEMBRE ACTIF : Dr HERMITTE (Centre Médical de Forcilles)

REPRESENTANTS DES USAGERS : Mme LAFOREST
M. POIDRAS

PERSONNES QUALIFIEES : M. BOURRET

XIII) REMERCIEMENTS

Le Président de séance remercie les participants ainsi que les laboratoires AMGEN et PIERRE FABRE, pour leur contribution à la bonne réalisation de cette réunion.

**_*_*_*_*_*_*_

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Le Président de séance
et secrétaire de l'Association

M. J.V. GLUD